

Projet d'avenir pour le territoire



agglomoulins.fr

ÉCONOMIE. La Foire de Moulins de retour en février
DEUXIÈME PONT. Le point sur les travaux
TOUR DE FRANCE. Une étape historique
HANDICAP. Des solutions pour se loger

Retour en images



Maison de la rivière

Au début du mois de septembre, un tout nouvel équipement a ouvert ses portes sur le territoire de Moulins Communauté. La Maison de la Rivière Allier se consacre au patrimoine architectural mais aussi naturel de notre bassin de vie, tout en proposant une approche ludique et pédagogique pour les plus jeunes. L'Office de Tourisme de Moulins est présent sur place pour orienter le public, sans oublier les services de location de vélo et de canoë ! Un lieu à découvrir d'urgence.



Forum de la transition écologique

Première édition très encourageante pour le forum de la transition écologique qui s'est tenu en octobre au Parc Moulins Expo. Plus d'une cinquantaine d'acteurs, attachés à la cause environnementale et au développement durable étaient réunis pour évoquer ces problématiques avec le grand public. Sans oublier l'événement de ce premier salon : la conférence donnée par The Shift Project et quelques bons conseils pour que chacun réduise son impact sur l'environnement.



Collecte de jouets avec Aléo

Début décembre, Aléo a organisé sa troisième collecte de jouets sur l'ensemble du territoire de Moulins Communauté. Plus de 3100 jouets ont été collectés cette année, avec la participation de 17 communes, 15 mairies et 11 écoles (maternelle, élémentaires, collège et lycée). Ces jouets ont été remis à deux associations caritatives : le Secours Catholique et le Secours Populaire.

sommaire

14

Dossier : Projet d'avenir pour notre territoire



Un forum pour la logistique à Moulins

4

Deuxième pont : Les nouvelles phases du chantier

6

Le tour de France s'arrête à Moulins

9

Médiathèque, patrimoine et musique

12

Le Ballet National de Marseille au CNCS

19

ensemble LE MAGAZINE D'INFORMATION DE MOULINS COMMUNAUTÉ

Magazine trimestriel de la Communauté d'agglomération de Moulins, Direction de la Communication
8 place Maréchal de Lattre de Tassigny - CS 61625 - 03016 Moulins Cedex - Tél. 04 70 48 54 41
t.potelle@agglo-moulins.fr - www.agglo-moulins.fr

Directeur de la publication : Dominique Desforges-Desamin, Rédaction : Tristan Potelle

Mise en pages : XXI communication (03), Impression : Champagnac (15), Photographies : Moulins Communauté, J-M Teissonnier/Ville de Moulins, Adobe Stock.

Distribution : Médiapost (Cébazat), Dépôt légal à parution - ISSN : 2103-7477, distribution toutes boîtes aux lettres.

Tirage : 39 000 exemplaires, papier issu de forêts écologiquement gérées.



agglomérique

Accédez aux contenus multimédia et suivez l'actu de Moulins Communauté sur votre smartphone.



@CAMoulins



agglomoulins



Chers habitants de l'agglomération,



Cette fin d'année a été rude pour beaucoup d'entre nous. Particuliers, entreprises et associations, personne n'échappe à la hausse des prix de l'énergie, des carburants et des biens de consommation dans leur globalité.

Le pouvoir d'achat de nombreux ménages est en berne, et cela est d'autant plus difficile après les fêtes de fin d'année, période durant laquelle nous souhaitons légitimement faire plaisir aux nôtres.

Les collectivités comme Moulins Communauté sont également touchées par ce contexte économique difficile, c'est pourquoi nous sommes d'autant plus vigilants quant à nos dépenses, et à la hausse de ces dernières, notamment celles liées à l'énergie.

Moulins Communauté prend toutes les mesures nécessaires pour limiter les impacts de cette crise énergétique, pour continuer à proposer des services de qualité aux habitants de notre territoire.

Cela a été une nouvelle fois le cas durant ces vacances de Noël, avec le passeport jeunes qui a offert de nombreuses activités pendant les fêtes.

Ce passeport permet, chaque année, aux jeunes de 10 à 20 ans de s'inscrire à un stage tout en obtenant une entrée au bowling, au cinéma et au CNCS pour 10 euros seulement.

Malgré cette période trouble, j'espère que chacun d'entre vous a passé de belles fêtes de fin d'année qui sont, comme toujours, synonymes de moments de partage et de joie, entourés de nos proches.

La magie de Noël ne connaît pas de faiblesse, notamment auprès des plus jeunes, et nous pouvons nous en réjouir.

J'en profite pour vous souhaiter mes meilleurs vœux pour cette année 2023. Aussi, je formule le vœu que chacun d'entre nous puisse accomplir ses projets au cours de cette nouvelle année et s'épanouir dans notre agglomération.

Je vous souhaite une bonne lecture et une belle année 2023.

Pierre-André PériSSOL

Président de Moulins Communauté
Maire de Moulins, ancien ministre

Un forum pour la logistique

Moulins Communauté a organisé, en partenariat avec Pôle Emploi, son premier forum entièrement dédié à la logistique en novembre dernier.

Le territoire de la communauté d'agglomération est plus que jamais tourné vers la logistique. Avec la montée en puissance de LOGIPARC03 et une activité soutenue des principaux acteurs de la logistique (SCAC^{Centre}, Findis-Désmaïs, LogInnov), le Forum des Métiers de la Logistique est le premier temps fort d'une démarche de territoire ambitieuse, mais aussi avec la tenue, en novembre du premier forum dédié à la logistique.

« LOGIPARC03 va entraîner la création de 800 emplois nouveaux dans la logistique, soit un total de 1000 emplois dans cette filière sur notre territoire si l'on comptabilise ceux qui existent déjà, explique-t-on à Moulins Communauté. La collectivité s'inscrit aujourd'hui comme un territoire logistique, avec des enjeux forts en termes

de création d'emploi. Pour répondre à ce besoin, Moulins Communauté agit à la fois sur les sujets de la mobilité, de visibilité des métiers de la logistique, d'attractivité du territoire et de la formation. L'enjeu de ce premier forum est de fédérer les acteurs autour d'un projet de territoire et de créer une dynamique «Moulins Territoire Logistique».



De gauche à droite Marc Bono de Pôle Emploi, Philippe Boismenu, Vice-Président en charge du développement économique et commercial à Moulins Communauté, Valérie Hatsch, préfète de l'Allier et Jean-Philippe Giraud, chargé de mission au développement économique.

Ce forum, co-organisé avec Pôle Emploi, a vocation à se renouveler au moins une fois par an dans les années à venir « Cette première édition a accueilli un public principalement composé de demandeurs d'emploi, d'étudiants et de jeunes en formation ».

L'agglomération récompense ses apprentis



Moulins Communauté est fière d'avoir récompensé 12 élèves, domiciliés sur le territoire de la communauté d'agglomération et scolarisés au Centre de Formation d'Apprentis Interprofessionnels de l'Allier, qui se sont magistralement distingués lors de l'obtention de leur diplôme en juin dernier. En effet, ces apprentis ont reçu une note dite d'excellence, supérieure à 15/20.

Philippe Boismenu, Vice-Président en charge du développement économique et commercial à Moulins Communauté, Jean-Luc Albouy, Premier adjoint au Maire d'Avermes, Cécile de Breuvand Vice-Présidente en charge de la Culture et du Patrimoine au Département de l'Allier et Thierry Loreau, directeur de l'établissement, ont remis une médaille et offert un cadeau à chacun de ces jeunes apprentis talentueux lors d'une cérémonie organisée mercredi 23 novembre au pôle hôtellerie de l'IFI 03 en présence des maîtres d'apprentissage et de l'équipe pédagogique qui les a accompagnés tout au long de leurs formations.

Ils se sont distingués :

Tibo Boizot (MC Maintenance des systèmes embarqués), Joris Chartier (CAP Équipier polyvalent du commerce), Gwendoline Chezeau (CAP Équipier polyvalent du commerce), Ennio Ciret (CAP Opérateur logistique), Félipe Correa Viana (CAP Boulanger), Isidorine Gatell Callul (BP Préparateur en pharmacie), Gwenaëlle Julliard (BTS management commercial opérationnel), Matthias Lacogne (CAP Maintenance des véhicules), Clothilde Recarte (Bac pro métiers du commerce), Elliott Silvano (CAP Réparation des carrosseries), Lucas Vilette (MC Maintenance des systèmes embarqués), Léa Vocant (CAP Équipier polyvalent du commerce)

En bref !

La franchise Dietplus ouvre un nouveau centre à Moulins

Dietplus, réseau spécialiste du rééquilibrage alimentaire, ouvre une nouvelle unité à Moulins. À la tête de cette nouvelle adresse, Vincent Lefevre et sa compagne Mounia Moujoil « Nos clients recherchent des solutions pour perdre du poids tout en étant accompagnés par un coach professionnel qui les conseille et les oriente en fonction de leurs attentes ». Convaincu par la pertinence du concept, Vincent s'est lancé dans l'aventure Dietplus. Dès février, il accueille ses clients dans son nouveau centre à Moulins au 98 rue d'Allier. Avec 330 centres en Europe, Dietplus est l'un des leaders français dans le rééquilibrage alimentaire. L'unité de Moulins est la première à ouvrir ses portes dans le département de l'Allier. Renseignements au 06 85 79 35 78 et 06 44 91 21 84

Le développement durable se met à la portée des plus jeunes

Le service Développement durable et Transition écologique de Moulins Communauté organise toute l'année des actions tournées vers le jeune public.

Le rucher communautaire

En 2022, 21 classes, soit un peu plus de 400 élèves, ont été accueillies sur le rucher communautaire. Composé de 3 ruches en collaboration avec l'Abeille Bourbonnaise, ce rucher est un bel outil pédagogique qui s'intègre dans le programme national « Abeille, sentinelle de l'environnement ». Ces ruches sont une triple vocation : contribuer à la pollinisation de Moulins et ses environs, sensibiliser le grand public et être un indicateur fiable de la pollution environnementale. Et bien entendu, le miel est récolté tous les ans, avant d'être donné aux associations caritatives de l'agglomération (Secours Populaire et Secours Catholique).



Un verger partagé

Entourant le rucher communautaire, rue Denis Papin derrière la gare, ce verger partagé rassemble 44 arbres fruitiers plantés, en partenariat avec l'association des Croqueurs de Pommes : cerisiers, pommiers, poiriers, pêchers, pruniers ainsi qu'une haie mellifère produisant nectar et pollen pour les abeilles.

Ce verger partagé est un lieu d'échange et de sensibilisation aux questions environnementales. Des stages de taille des arbustes vont être organisés notamment pour les élèves du lycée agricole de Neuvy.

Le Forum de la transition écologique

En 2022, Moulins Communauté a organisé son premier Forum de la transition écologique, en réunissant une cinquantaine de partenaires spécialisées sur les questions de développement durable. De nombreuses animations ont été proposées aux scolaires : cycle de l'eau, gestes éco-responsables, gestion des espaces verts, boîte à pollution ou encore maquette sur le transport de l'énergie.

Du CM1 au BTS, environ 350 jeunes ont été accueillis durant cet événement. Parmi ces jeunes, les éco-délégués du Collège Émile Guillaumin et du Lycée Banville, mais aussi les collégiens d'Anne de Beaujeu, qui sont venus présenter sur un stand l'option d'Éducation au Développement Durable récemment mise en place dans leur établissement.



Ils étaient présents : les élèves de l'option Éducation au Développement Durable du Collège Anne-de-Beaujeu

Le collège Anne de Beaujeu dispose officiellement, depuis la rentrée 2022 d'une option éducation au développement durable. David Quiot, professeur au collège, a œuvré durant plusieurs années pour la mise en place de cette option adoptée par plus d'une soixantaine d'élèves. « *Nous sommes le deuxième établissement de l'Académie de Clermont-Ferrand à proposer cette option, et le premier dans l'Allier. Dès que nous avons commencé à travailler dessus, en 2019, on a senti une forte demande et une forte motivation du côté*

des élèves comme des profs, ainsi qu'un soutien total de la direction ». Isabelle Sourdot cheffe d'établissement, confirme : « *J'ai tout de suite été très favorable à la mise en place de cette action, qui est le fruit d'une vraie réflexion pédagogique menée par l'équipe enseignante. On y évoque bien entendu les questions du climat, de la transition énergétique, mais cela va bien plus loin, il y a une véritable dimension d'éducation à la citoyenneté. Nous préparons ces jeunes à devenir de bons citoyens, responsables et éclairés* ».



David Quiot, professeur au Collège Anne de Beaujeu, a activement participé à la mise en place de cette option.

Mesures compensatoires et barreau routier

Afin de réduire l'impact écologique de la construction du Deuxième Pont, plusieurs mesures conservatoires sont prévues.

Certaines ont déjà été réalisées : la restauration et l'aménagement des deux passes à poissons de part et d'autre de l'Allier au niveau du Pont Régemortes, la création d'un bras mort en aval du pont. D'autres restent à venir,

comme la restauration d'habitats naturels dégradés à la fin des travaux du barreau routier, ou encore la création d'un réseau d'hibernaculum et de catiches pour les amphibiens et les reptiles.



La passe à poissons côté rive droite a été aménagée début 2022



Le bras mort recréé en aval du pont propose un écosystème propice à la biodiversité.



Un réseau de mare et de haies a été créé fin 2022.

En fin d'année, un réseau de mares et de haies a été constitué, au niveau des aménagements prévus pour le futur barreau routier. Au total, 6 mares et plusieurs centaines de mètres de haies bocagères ont été créées. Elles ont été réalisées grâce à la collaboration des exploitants et des propriétaires des parcelles concernées. L'objectif : reconstituer des conditions idéales pour le développement de l'écosystème local et pour la biodiversité.

Le barreau routier

Le pont se dote de plusieurs aménagements annexes dans un schéma global de circulation. Ainsi, un barreau routier de 1 km environ va permettre à la RD 953 de relier la RD 13. Dans le cadre de sa réalisation, des fouilles archéologiques ont été réalisées en fin d'année, et le barreau comprendra un petit ouvrage d'art au-dessus du ruisseau de la Goutte Champ-Loué.

Un aménagement important est également prévu, en rive gauche, afin de connecter le pont au réseau routier existant mais également d'offrir un espace de vie paysagé. Enfin, un

réaménagement complet du carrefour et de ses abords en rive droite est prévu dans l'optique de connecter le Cours de Bercy au deuxième pont.

Les travaux ont démarré dès cet hiver, avec la mise en place de clôtures anti-batracien afin de protéger les espèces sur toute l'emprise du chantier. Les travaux de terrassement devraient commencer rapidement, avec la réalisation de l'ouvrage à proprement parler, qui devrait commencer au mois de mars.



Les aménagements continuent

Cours de Bercy

Ils ont démarré à l'automne et entrent actuellement dans une phase importante. Le dévoiement de réseau a été réalisé à l'automne et une voie provisoire a été réalisée dans la foulée. Cette nouvelle voie est indispensable pour la suite des opérations : la construction du giratoire en face de Centre aqualudique l'Ovive, qui va se poursuivre jusqu'en juin 2023. Ici, un remblai important va être réalisé à la sortie du nouveau pont pour raccorder les différentes voies. Durant ces aménagements, la circulation se fait sur la voie provisoire, en double sens. L'Allée des Soupirs sera fermée au niveau de la rue Léopold Maupas.



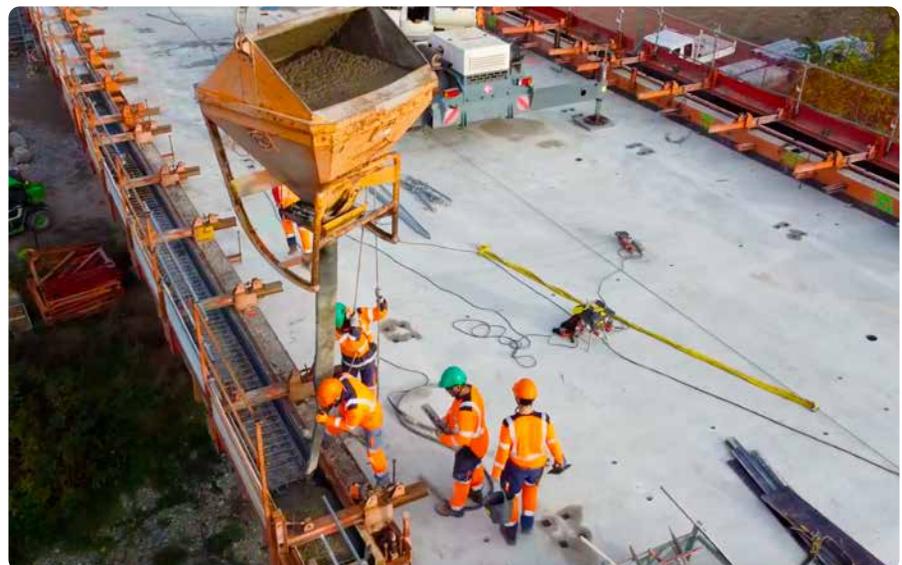
Deux autres phases seront encore nécessaires d'ici la fin de l'année 2023. Une première phase concernera l'aménagement du Cours de Bercy à proprement parler. Elle se poursuivra jusqu'en novembre 2023.

Le point sur le chantier



Tablier bétonné

Une fois le tablier du pont complètement bétonné, et après une phase de finition nécessaire sur le hourdis, les travaux se sont poursuivis avec la réalisation des « poutres de rives » qui viennent « fermer » l'ouvrage de part et d'autre et sur lesquelles seront montés les garde-corps. Dès ce mois de janvier, le chantier attaque les travaux dit de « superstructure » sur l'ouvrage principal. Cela comprend le dispositif de collecte et évacuation des eaux pluviales, les corniches, joints de chaussée mais également la pose de canalisations d'eau potable.



Deux prix pour le Pont de Fer !

Les aménagements du Pont de Fer et sa réouverture au public en 2021 connaissent un franc succès auprès des habitants de l'agglomération. Ils se distinguent également au niveau national avec deux récompenses reçues cette année.

En 2021, le Pont de Fer retrouvait une seconde jeunesse, après des aménagements ambitieux réalisés par Moulins Communauté. Depuis, il a de nouveau été adopté par les habitants de toute l'agglomération et il s'est même distingué plusieurs fois au niveau national !

Un premier prix a été accordé par le SERCE, un syndicat d'entreprises de la transition énergétique et numérique, et remis en novembre dernier. Dans le cadre du Concours Lumières 2022, organisé depuis plus de trente ans, ce premier prix est venu récompenser le travail réalisé sur la mise en lumière de l'ouvrage. Un travail en commun conçu par l'Atelier Lumière et installé par l'entreprise locale CEME.

Pour le président de Moulins Communauté Pierre-André Périssol :

« Ce prix vient saluer le travail de tous et confirme que nous sommes allés dans le bon sens. Notre deuxième récompense, c'est de voir à quel point ce Pont de Fer a très vite repris sa place dans le cœur et dans le quotidien des habitants du territoire. Ce patrimoine emblématique connaît aujourd'hui une nouvelle vie ».



L'autre prix reçu en 2022 a été remis aux entreprises ayant pris part au chantier (Demain Architecture Paysage, Base Paysagistes, Quadric BE Structure, l'Atelier Lumière et CMB - Constructions Métalliques Bourbonnaises). Il s'agit du premier prix du Trophée Eiffel organisé par ConstruireAcier, dans la catégorie « Patrimoine », qui récompense les meilleures réalisations d'architecture

d'acier sur le territoire Français. Sur les quelques 80 candidats à avoir déposé leur dossier, dix projets ont été distingués et c'est celui de Moulins Communauté qui est finalement arrivé en première position !

Des équipements adoptés par tous les habitants

Les personnes qui fréquentent et passent le Pont de Fer sont en majorité et à part presque égale : des bourbonnais (hors communes de l'agglomération de Moulins) avec 29 % de visiteurs, des habitants du territoire de Moulins Communauté (hors les communes du cœur de ville que sont Moulins, Yzeure et Avermes) avec 28 % de visiteurs, des habitants de Moulins, Yzeure, Avermes, qui représentent 23 % des visiteurs, et des Français hors département de l'Allier, voire des touristes étrangers, pour 20 %.

Une colocation d'un genre nouveau

Le « Club des Six » arrive à Moulins. L'objectif : encadrer la création d'une colocation pour six adultes en situation de handicap au sein d'une maison spécialement aménagée.

À Moulins, la « Villa Marguerite », colocation pour personnes en situation de handicap, ouvre ses portes au premier trimestre 2023. Une colocation d'un genre nouveau, qui prend lieu et place dans une ancienne maison de la rue de Paris, en centre-ville de Moulins.

En plus des locataires, la maison va accueillir six intervenants pour mettre en place un accompagnement au quotidien selon les besoins de chacun. Une personne sera présente durant la nuit, en cas d'urgence. « **Nous souhaitons offrir aux colocataires un lieu de vie commun leur permettant à la fois d'exister socialement et de vivre au mieux leur handicap au quotidien** », explique-t-on du côté de l'association « Le Club des Six » qui pilote le dispositif. L'accès au logement s'appuie sur la candidature de personnes motivées pour cette expérience et des séjours test sont organisés avant l'installation définitive.

Dans ce nouveau lieu, les locataires disposent chacun de chambres individuelles, ainsi que des espaces communs. Suivi médical, activités occupationnelles, transports, visites, toilette, préparation des repas avec un loyer mensuel autour de 400 euros.

L'association le Club des Six a déjà initié une dizaine de projets similaires dans toute la France et ambitionne d'en ouvrir une centaine d'ici 2029.

Pour en savoir plus contacter **Chloé Desbonnets au 07 83 75 82 68**
par mail : chloe.desbonnets@club-des-six.fr
ou sur www.club-des-six.fr



Tour de France 2023 : une arrivée historique à Moulins !



Pour la première fois de son histoire, la ville préfecture de l'Allier va accueillir une étape d'arrivée du Tour de France. Un événement sportif et festif, mais également un événement économique très positif pour le territoire.



La nouvelle était sur toutes les lèvres avant l'annonce officielle fin octobre : le Tour de France 2023 passera bien par Moulins pour une étape d'arrivée ! Une très bonne nouvelle pour notre territoire, qui avait déjà, en 2019, accueilli une arrivée du Paris-Nice.

Les coureurs franchiront la ligne d'arrivée dans la capitale du Bourbonnais mercredi 12 juillet 2023 en fin d'après-midi. Pour Moulins Communauté, c'est une première historique.

Pierre-André Périssol, Président de la communauté d'agglomération, réagit : « *Nous avons déjà eu la fierté de bénéficier d'une étape de Paris-Nice en 2019 avec un immense succès populaire et sportif. Notre savoir-faire en matière d'accueil d'événements de sports et de loisirs est avéré, reconnu et robuste. Nos clubs cyclistes ainsi que tous les amoureux du vélo dans le Bourbonnais, et même plus largement l'ensemble des Bourbonnais, sont impatients d'accueillir sur notre territoire cet événement mondial qu'est le Tour de France.* »

Paris-Nice, c'était en 2019

Le 12 mars 2019, Moulins et Yzeure accueillaient une étape du Paris-Nice, une course cycliste incontournable et prestigieuse qui a vu passer les plus grands coureurs de l'histoire. Le travail en commun, mené par les municipalités de Moulins et d'Yzeure, avait porté ses fruits. La ville de Moulins avait déjà accueilli le départ d'une étape en 2002, et la ville d'Yzeure essayait d'accueillir la course depuis 5 ans.

C'est en avril 2021 que **Pierre-André Périssol** et **Pascal Perrin**, maire d'Yzeure ont écrit au directeur de la célèbre course, Christian Prudhomme, pour lui faire part de la candidature de Moulins Communauté. Ils avaient fait valoir les nombreux atouts de notre territoire. Au-delà du patrimoine naturel et architectural, il faut rappeler la pratique de nombreux sports de masse et tout particulièrement celle du cyclisme. Dans l'agglomération, on ne compte pas moins de 500 licenciés pour dix clubs. C'est aussi la reconnaissance du développement de notre territoire, là où se conjuguent désormais développement économique, développement touristique et développement des infrastructures routières avec l'arrivée de l'A79.

Des atouts qui ont sans doute fait la différence puisqu'aujourd'hui l'annonce du nouveau parcours 2023 mentionne Moulins comme ville étape de la grande boucle ! Une bien belle fête en perspective pour tous les habitants du territoire !

Pour la première fois, les deux communes avaient lancé leur candidature ensemble. Les coureurs étaient arrivés en fin d'après-midi par le nord de l'agglomération, en passant devant le CNCS et en empruntant le pont Régemortes, pour une arrivée route de Lyon. Durant toute la semaine ayant précédé l'événement, Moulins Communauté avait organisé une grande fête autour de vélo.



Financement et retombées économiques

Accueillir une étape du Tour de France représente un coût important pour la collectivité. Un budget de 130 000 € (HT), financé par le Département de l'Allier, la Ville de Moulins et Moulins Communauté. Mais les retombées économiques seront au rendez-vous, avec un retour sur l'investissement allant jusqu'à 8 € pour 1 € investi. Les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration sont en première ligne pour accueillir les participants de cet événement. Mais les retombées sont également importantes en termes d'image, puisque le Tour de France est diffusé sur plus d'une centaine de chaînes de télévision, dans le monde entier.

Une première pierre posée pour le projet d'aménagement des Chartreux

Le Projet Urbain Régional Chartreux, démarré en 2018, entre aujourd'hui dans une nouvelle phase d'aménagements. Après la déconstruction des tours, place à la construction de logements individuels.



Pose de la première pierre par Nicole Tabutin, présidente d'Évoléa, Pierre-André Périssol, Président de Moulins Communauté et Gilles da Costa, directeur Auvergne-Rhône-Alpes pour Action Logement

C'est la dernière phase importante de l'ambitieux projet de rénovation du quartier des Chartreux : la construction de 18 logements et de deux locaux professionnels. 11 logements individuels sont situés sur la rue Jean-Baptiste Gaby et 7 logements en petit collectif rue de Decize à Moulins. Les travaux ont démarré en octobre et s'achèveront fin 2024. Les aménagements extérieurs prévus sur le quartier sont menés conjointement.

Le 17 novembre 2022, la première pierre de ce chantier de construction a été posée par Nicole Tabutin, présidente du Conseil d'Administration d'Évoléa, Gilles Da Costa, Directeur Territorial Auvergne d'Action Logement et de Pierre-André Périssol, président de Moulins Communauté. « Dans cette réhabilitation de bâtiments anciens et l'ajout de ces constructions neuves, il y a la volonté de fidéliser les locataires, de leur apporter du confort et de rendre ce quartier plus attractif ».

Revitaliser l'entrée de ville

Démarré il y a plusieurs années, le chantier a déjà validé plusieurs étapes cruciales : réhabilitation thermique des bâtiments, mise en place d'ascenseurs, déconstruction de deux tours... Avec des enjeux clairs : offrir aux habitants de ce quartier une meilleure qualité de vie et revitaliser l'entrée de ville dans

son ensemble. Ce projet de 24 millions d'€ est porté par Moulins Communauté et mis en musique par Évoléa. Il est cofinancé par l'État et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'Union Européenne (FEDER), le Département de l'Allier, Moulins Communauté, la Caisse des Dépôts, Action Logement et Évoléa.

Assainissement non-collectif : des nouveautés en 2023

Moulins Communauté assure la prise en charge de la collecte et du traitement des eaux usées mais également le service public de l'assainissement non collectif (SPANC). Des changements sont à prévoir pour cette année.

Le service public de l'assainissement non collectif (SPANC) a pour objet de contrôler les installations d'assainissement non collectif, qu'elles soient neuves (dans le cadre de projets de construction ou réhabilitation) ou existantes (contrôle de fonctionnement).

Moulins Communauté a décidé de faire évoluer les règles le régissant à compter du 1^{er} janvier 2023. Les nouvelles règles concernent surtout les installations existantes. Ainsi, elles seront désormais obligatoirement contrôlées au plus tard tous les dix ans, ou tous les deux ans en cas de non-conformité nécessitant des travaux. Bonne nouvelle : chaque usager pourra demander de bénéficier du service de vidange au tarif négocié par Moulins Communauté.

Enfin, de manière à lutter contre les éventuelles nuisances causées par les installations non-conformes, des pénalités financières vont être instaurées dans le cas où les travaux de mise en conformité définis par le SPANC ne seraient pas réalisés dans les délais impartis.

Pour plus de renseignements, contactez le SPANC communautaire : • Par téléphone : **04 70 48 51 06**
• Par Mail : spanc@aggl-moulins.fr



Assainissement collectif : augmentation à prévoir

Le budget de l'assainissement subi de plein fouet l'augmentation des coûts de l'énergie mais aussi celle des produits chimiques, éléments primordiaux dans le traitement des eaux usées.

Le nécessaire équilibre, imposé par la loi, du budget annexe de l'assainissement a conduit les élus communautaires à adapter les tarifs au regard de ces charges supplémentaires. Des tarifs qui n'avaient pas évolué depuis 2012.

Aussi, à compter du 1^{er} janvier 2023, la redevance assainissement se composera d'une part fixe de 20€ (HT) par an et d'une part variable dont le tarif sera augmenté de 0,15€ HT par m³ d'eau consommée par rapport au tarif 2022 (cela ne concerne pas les communes dont le taux de redevance était supérieur à 1,41 € HT et pour lesquelles il sera porté à 1,56 € HT). Ces nouveaux tarifs placent Moulins Communauté dans la strate médiane des tarifs régulièrement observés dans les établissements de taille comparable.

Un équipement indispensable pour apprendre le vélo

Avec plusieurs milliers d'utilisateurs recensés chaque année, le Pôle d'éducation et de prévention routière de Moulins Communauté est un équipement précieux et complet pour apprendre à se déplacer en ville.



Christian Lamartine accueille le public au quotidien au Pôle d'éducation et de prévention routière.

Sur cette piste routière, qui reproduit dans le détail et à l'échelle des plus petits les règles de la circulation, il y a toujours du monde. Le matin, elle est dédiée à l'accueil des scolaires des écoles de Moulins, Yzeure ou Avermes, l'après-midi est consacrée aux demandes extérieures ou d'associations et l'après-midi du mercredi est ouvert au public.

Au cœur de ce dispositif, Christian Lamartine, rattaché au service Sport et jeunesse de la communauté d'agglomération. « *Dès le départ, en 2013, cet équipement a été envisagé comme un pôle à part entière. On y apprend le vélo, c'est vrai, mais on apprend surtout à se déplacer en ville, en respectant le code de la route, que l'on soit cycliste, piéton, ou même à trottinette puisque c'est un mode de déplacement de plus en plus répandu* ».

En collaboration avec l'Éducation Nationale et la prévention routière présente sur le site, Christian Lamartine accueille les enfants selon un rituel bien défini. « *Une première partie en salle, d'environ 45 minutes, durant laquelle on travaille sur des photos, de la piste ou bien des rues qui passent près de leur école. Les enfants sont suivis sur trois ans, afin d'assurer une pérennité de l'opération même en cas de changement d'enseignant ou d'établissement scolaire. Les enfants sont accueillis du CE2 au CM2* ».



Le code de la route et les règles de sécurité, Christian les connaît sur le bout des doigts. « *La piste propose un parcours complet, avec presque tous les cas de figure. C'est un outil important, avec bien sûr un côté ludique pour les enfants* ».



Pour apprendre à faire du vélo (avec ou sans roulettes !)

Le pôle d'éducation et de prévention routière est ouvert au public les mercredis de 14h15 à 15h15 ou de 15h30 à 16h30, sur réservation uniquement (10 personnes maximum par créneau) au **04 70 47 02 14**.



Mutuelle Communautaire : on fait le point



Nicole Tabutin et Emmanuelle Castelain

L'objectif était double : faciliter l'accès aux soins tout en permettant aux adhérents de bénéficier de tarifs collectifs négociés par la collectivité. « *Avec un peu plus de 450 adhérents, on constate qu'il y avait une vraie demande sur le territoire* », expliquent Nicole Tabutin, Vice-Présidente de Moulins Communauté en charge de la solidarité et Emmanuelle Castelain, de la Mutuelle Just.

Depuis sa mise en place en 2021, la Mutuelle Communautaire a trouvé son public, puisqu'environ 450 adhérents ont été séduits par les tarifs et les services proposés.

« *Parmi ces adhérents, 7 % ne bénéficiaient d'aucune couverture, et une dizaine de jeunes de moins de 25 ans n'étaient pas équipés* ». Si le pôle urbain constitué par Moulins et Yzeure constitue une part importante des adhésions, les bénéficiaires sont présents sur l'ensemble des communes du territoire communautaire. « *Cette année de recul va nous permettre la mise en place de nouvelles permanences afin de renforcer notre maillage territorial* ». Des permanences sont, en effet, proposées dans toutes les communes de l'agglomération,

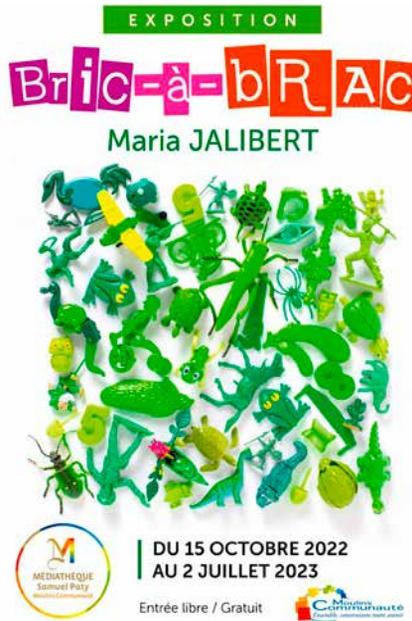
selon un calendrier précis qu'il est possible de retrouver sur www.just.fr ou sur www.agglo-moulins.fr, sur la page dédiée. « *Nous privilégions les valeurs mutualistes, dans un but non lucratif* » poursuit Emmanuelle Castelain. « *Si un contrat est déjà en place et qu'il est bien monté, on va conseiller à la personne de le garder ! Mais nous avons une offre très compétitive et il peut être intéressant pour certains de comparer. Un devis n'engage à rien* ». Au niveau national, plus de 750 communes ou collectivités ont déjà choisi de travailler avec la Mutuelle Just.

Le bric-à-brac de Maria Jalibert à la médiathèque !

La nouvelle exposition de la médiathèque Samuel Paty est à découvrir jusqu'à l'été 2023. Venez retrouver le « Bric-à-Brac » de Maria Jalibert, un joyeux désordre

La Médiathèque Samuel Paty présente l'exposition Bric-à-Brac de Maria Jalibert, un joyeux désordre organisé fait de bric et de broc tout droit sorti de nos coffres à jouets. Maria Jalibert est une artiste plasticienne multiple, « la nouvelle mère Teresa du plastique et du toc », elle illustre, photographie, découpe, range, classe, chamboule tout, met tout en pagaille ... Et en plus, elle écrit !

Après ses études aux Beaux-Arts et en métiers du livre du côté de Toulouse et Bordeaux, elle publie ses premiers albums chez Point de suspension (les Voyages D'Hyppolite Podilarius, Yack à lire...), puis chez Didier Jeunesse (le fameux Bric-à-brac, En route...) et dernièrement chez A pas de Loup (Cache-cache carotte, Badaboum !). Ses livres aux histoires un peu folles, drôles et poétiques nous en font voir de toutes les couleurs.



Jusqu'au 2 juillet 2023

Aujourd'hui, avec Bric-à-Brac, Maria vous invite à un joyeux bazar où vous pourrez imaginer, composer, décomposer, compter, ordonner, désordonner des collections aux couleurs de l'arc-en-ciel, aux formes géométriques ou pas... et recommencer !

Ouvrez grand les yeux, cherchez, trouvez toutes les petites bricoles de l'enfance que vos parents prennent soin de faire disparaître le jour où vous avez le dos tourné.

Lecteurs, joueurs, chineurs, petits et grands enfants, surtout ne pas s'abstenir !

Animations autour de l'exposition : A ne pas manquer : les nuits de la lecture

- Samedi 28 janvier de 14h30 à 17h.**
Le Grand Embouteillage. Dans le Bric-à-brac de Maria Jalibert, de nombreux véhicules ont été trouvés : petites voitures, tracteurs, vélos... Tout ce qu'il faut pour créer un embouteillage géant à la médiathèque.
- Samedi 4 février à 14h30 et 16h**
(deux séances). Ateliers Création d'une carte pop-up avec Maria Jalibert. Matériel fourni par la médiathèque.
- Dimanche 5 février à 15h.**
Atelier création d'un diorama avec Maria Jalibert. L'artiste vous invite à réaliser un diorama : créez votre propre scénette dans un beau paysage découpé. Matériel fourni par la médiathèque.
- Vendredi 10 février à 15h30.**
Visite de l'exposition pour les enfants à partir de 4 ans (et leurs parents !). Découvrez, comptez, cherchez, trouvez... dans le bric-à-brac de Maria. Une visite comme un jeu.
- Samedi 18 mars de 14h30 à 17h.**
Atelier La Grande Mise en Scène. Relevez-le-défi ! Vous avez une figure imposée, à vous de créer à la manière de Maria Jalibert.



Les 7^e Nuits de la lecture constituent un événement national organisé par le Centre national du livre sur proposition du Ministère de la Culture. Le thème 2023 est celui de la peur ! Plusieurs animations sont proposées à la médiathèque Samuel Paty à cette occasion.

Le vendredi 20 janvier : jeux de société, coloriages géants, puzzles, jeu de rôle, conférence interactive : les séries et la peur.

Samedi 21 janvier : Ateliers d'écriture (8-15 ans) et rencontre avec Estelle Faye. Lancement du Prix des Imaginaires, lectures pour les enfants, ateliers autour de l'exposition Bric-à-Brac, concert-lecture Colette et la musique.

Sans oublier : Du côté de Lurcy-Lévis

Les Troubamours seront en concert, **mardi 14 février à 19 heures**, à la médiathèque de Lurcy-Lévis, à l'occasion de la Saint-Valentin. Ces « Troubadours de l'amour » proposent un spectacle musical entre conte, poésie et humour.



Les cours de l'École du Louvre

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE
MOULINS COMMUNAUTE, CAPITALE DES BOURBONS

COURS DU LOUVRE EN REGION 2023

LE PAYSAGE UNE INTERVENTION MODERNE ?



Claude Lorraine (1604-1682), Le Village et le val de Steadon, 1668.
© RMN Grand Palais (musée du Louvre) / Franck Raou

Les mardis 7, 14, 21 et 28 mars 2023
Rdv à l'amphithéâtre de la salle des fêtes de Moulins de 18h30 à 20h
Sur inscription, dans la limite des places disponibles : <https://auditeurs.ecoledulouvre.fr/catalogue/auditeurs/regions/cours-regions/moulins>

Renseignements :
Espace patrimoine - Hôtel Demoret : 04 70 48 01 36
Maison de la Rivière Allier : 04 63 83 34 12
patrimoine@agglo-moulins.fr

VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE

Ministère de la Culture
Ecole du Louvre
Palais du Louvre

Communauté de Communes Agglo-moulins

Les Cours de l'École du Louvre en région sont de retour en 2023. Le cycle de conférence s'appuie cette année sur la thématique « Le paysage, une invention moderne ».

Rendez-vous **les mardis 7, 14, 21 et 28 mars** à l'amphithéâtre de la salle des fêtes de Moulins, pour découvrir le nouveau cycle de conférences des Cours du Louvre en Région.

Le paysage, une invention moderne ?

Par Chantal GEORGEL, conservatrice générale honoraire du patrimoine.

Le paysage peint est présent sur toutes les cimaises de tous les musées, où il triomphe avec l'impressionnisme. Mais sait-on qu'il fut un temps où on ne voyait ni ne percevait le paysage ? Un temps où le peindre relevait d'un genre mineur ? C'était avant qu'il ne suscite l'intérêt et même devienne une mode (par le travail du plein-air), dès le milieu du XIX^e siècle. Cette année, les Cours en région de l'École du Louvre se déclinent en un cycle de quatre conférences à l'amphithéâtre de la salle des fêtes de Moulins :

Mardi 7 mars 2023 de 18h30 à 20h

Cours 1 : L'invention du paysage (XV^e siècle - 1830) de Rome à Barbizon.

Mardi 14 mars 2023 de 18h30 à 20h

Cours 2 : Barbizon à l'impressionnisme : « d'après-nature » / saisir l'instant qui ne reviendra pas.

Mardi 21 mars 2023 de 18h30 à 20h

Cours 3 : Paysages découverts, paysages inventés (la montagne, la mer, le ciel, l'ailleurs...).

Mardi 28 mars 2023 de 18h30 à 20h

Cours 4 : « La ville rayonnante » : paysages urbains, paysages industriels, le paysage photographié.

Informations pratiques :

Sur inscription, dans la limite des places disponibles :

<https://auditeurs.ecoledulouvre.fr/catalogue/auditeurs/regions/cours-regions/moulins>

Tarifs : plein tarif 34,80 € / tarif réduit 20,80 € / tarif formation continue 42,80 €

Espace patrimoine - Hôtel Demoret : 83, rue d'Allier. 03000 MOULINS - 04 70 48 01 36

Maison de la Rivière Allier : 4, route de Clermont. 03000 MOULINS - 04 63 83 34 12

patrimoine@agglo-moulins.fr

École de musique

Quelques dates à ne pas rater pour ce début d'année

En janvier :

- **Lun 23, mar 24 et mer 25 à 18h.**
Concert d'inauguration de l'Orgue d'étude - Salle 3 de l'école de musique. Classe d'orgue d'Alexis Droy

En février :

- **Mercredi 1^{er} à 18h30.**
Auditions piano à la Maison du Temps Libre. Classe de piano de Gil Herbequin.

En mars :

- **Mercredi 1^{er} de 15h à 17h.**
Escape Game à l'École de musique. Organisé par la classe de clarinette de Magali Chavanne.

• Mardi 17 à 18h.

Audition Chant à la Maison du Temps Libre. Classe de chant de Nadine Mathieu.

• Vendredi 17 à 18h.

Flûtes débridées à l'auditorium de l'École de musique. Classe de flûte de Yann Chavin

• Jeudi 23 à 30h30.

Concert Ateliers Jazz et Jazz Band à Isléa (Avermes). Département de Jazz de Pascal Chagnat.





Projet de territoire



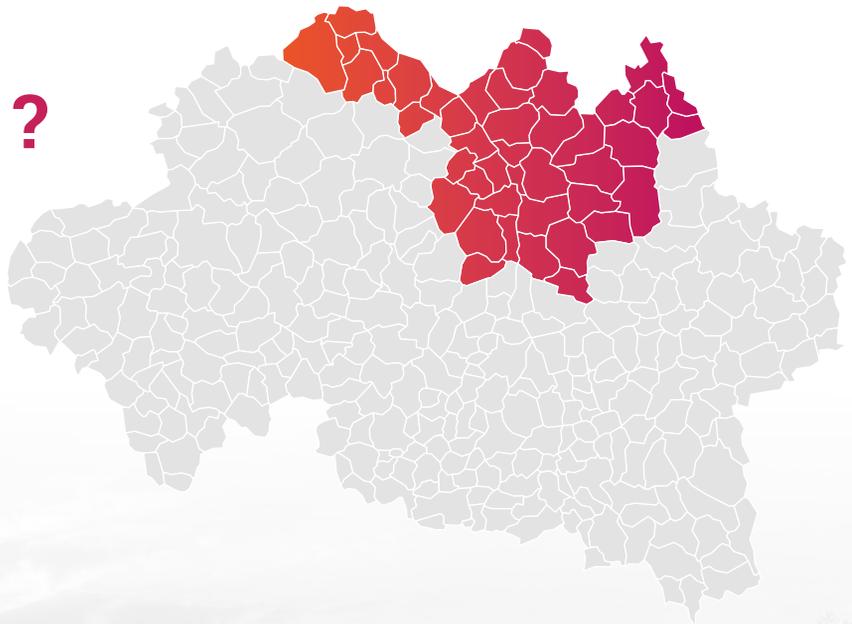
Depuis le mois de mars 2021, Moulins Communauté s'est engagée dans une démarche de projet de territoire à l'échelle des 44 communes de son agglomération. Il s'agit de co-construire collectivement, élus, partenaires institutionnels et associatifs, habitants, un plan d'action stratégique pour le futur de notre territoire. Ambition 2040, c'est le nom donné par la collectivité à ce projet, est une véritable feuille de route pour les 20 années à venir.

Chiffres clés :

12 mois d'échanges, **16 élus** pilotes, **8 webinaires** thématiques, **15 réunions** territoriales rassemblant **360 élus municipaux**, une réunion de partenaires, une grande enquête citoyenne récoltant près de **500 réponses**.

Quel territoire ?

Moulins Communauté est un territoire géographiquement stratégique car il constitue une véritable porte d'entrée nord-ouest de la Région Auvergne Rhône Alpes tout en étant au carrefour avec la Bourgogne-Franche-Comté. Constitué de 44 communes pour 68 000 habitants, le bassin de Moulins Communauté est situé à la croisée de plusieurs axes routiers importants. La RN7 au Nord en direction de Nevers et Paris et au sud Vichy, Roanne ou Saint-Etienne. De grands voient également le jour, avec l'autoroute A79 qui entre en service.



ATOUTS

- Un cadre de vie de qualité marqué par une richesse patrimoniale et culturelle qui constitue l'ADN du territoire.
- Un positionnement géographique et une desserte de transports favorables
- Des services à la population diversifiés liés en partie au statut de préfecture de sa ville-centre.
- Un tissu économique, artisanal et commercial dynamique
- Un territoire engagé dans la transition écologique et énergétique

MENACES

- Une économie rurale et commerciale parfois fragile (fragilité de la filière bois)
- Un manque de notoriété impactant l'image du territoire
- Des qualités paysagères parfois fragilisées
- Vieillesse de la population et démographie médicale en perte de vitesse
- Vulnérabilité aux changements climatiques

Valoriser à l'extérieur du territoire nos atouts et ambitions à court, moyen et long termes

Communiquer envers les habitants et acteurs socio-économiques (...) du territoire pour renforcer le sentiment de fierté et d'appartenance au territoire

Disposer d'une assise commune pour solliciter des financements extérieurs à la hauteur des ambitions du projet de territoire

Arrêter une stratégie ambitieuse d'animation et de développement durable du territoire partagée avec toutes les communes et construite avec les acteurs socio-économiques, environnementaux, associatifs et habitants du territoire

Positionner et repositionner le rôle de la commune en hiérarchisant les projets et dossiers non pas par importance mais par niveaux d'enjeux

AMBITION 2040,

LA FEUILLE DE ROUTE DU TERRITOIRE

Rassembler les acteurs du territoire : impliquer les maires, élus communautaires et municipaux dans une démarche de co-construction et d'animation territoriale afin de donner du corps à l'esprit communautaire

S'offrir la possibilité de décliner le projet d'agglomération :

- par un plan d'actions
- par un pacte financier et fiscal
- par toute démarche sectorielle ou thématique spécifique le cas échéant



Quels objectifs ?

3 grands objectifs stratégiques ont été définis, pour un total d'environ 330 actions.

- ▶ Renforcer l'attractivité et développer des emplois durables en capitalisant sur les atouts du territoire
- ▶ Œuvrer pour un cadre de vie toujours plus exemplaire et décarbonné dans une dynamique de développement durable et respectueuse des milieux naturels
- ▶ Des bourgs et villes toujours plus dynamiques et embellis au service des habitants et acteurs du territoire.



Quelles actions ?

Le projet de territoire s'organise autour de plus de 300 actions en cours de réalisation ou à réaliser à court termes. Ces orientations ne sont pas hiérarchisées mais s'alimentent de manière complémentaire pour répondre à la multiplicité de enjeux du territoire.

Liste non exhaustive

- Élaborer une stratégie communautaire en matière de développement économique à moyen et long terme
- Travailler avec les entreprises locales pour les aider à accéder à la commande publique et privée
- Envisager la reprise de l'aérodrome par Moulins Communauté pour en faire un véritable outil de développement économique
- Activer un réseau et des actions en faveur de l'économie sociale et solidaire et de l'économie circulaire
- Faciliter l'émergence des métiers autour du tourisme vert, de la forêt, des milieux aquatiques
- S'appuyer sur le pôle des métiers d'art et du design notamment en lien avec le campus d'excellence
- Capitaliser sur l'offre culturelle du CNCS
- Créer un nouveau musée de la visitation
- Conforter et profiter de la mise en valeur du triptyque du Maître de Moulins
- Engager la refondation d'un nouveau musée à Souvigny
- Faciliter l'émergence d'une offre liée aux Bourbons avec Bourbon-l'Archambault
- Préservation et valorisation de la rivière Allier, du fleuve Loire et de son Canal latéral, des paysages (Bocage, Sologne)
- Accompagner les agriculteurs tout au long de leur carrière
- Poursuivre les aménagements du schéma directeur des berges de l'Allier
- Mettre en valeur et poursuivre la création de parcs et jardins dans les villes et les bourgs
- Réduire les consommations des collectivités publiques en réalisant des travaux exemplaires
- Favoriser la création d'entreprises de valorisation des déchets
- Valoriser et diversifier les filières de formation agricole
- Affirmer l'identité propre de chaque commune et bourg et ajuster leur stratégie municipale en cohérence avec les communes voisines
- Diversifier l'offre de logement en réinvestissant les centres-bourgs et les centres-villes
- Renforcer l'insertion des publics précaires



Quel calendrier ?

Avril > Octobre 2021 :

diagnostic à l'échelle de l'agglomération avec un travail de concertation mené auprès des élus municipaux des 44 communes du territoire et de ses partenaires économiques, sociaux, associatifs...

Octobre > Février 2022 :

Définition des enjeux et orientations stratégiques et réalisation d'une « feuille de route »

Février 2022 > En cours :

Synthèse technique et approbation du projet. Le projet a été adopté en conseil communautaire le 14 octobre 2022



Annick Deligeard, 1^{ère} Vice-Présidente chargée de l'Aménagement, de la ruralité et de l'urbanisme. Maire de Gouise

En quoi consiste le Projet de Territoire ?

La communauté d'agglomération de Moulins est une collectivité relativement récente. De nombreuses stratégies avaient déjà été mises en place, mais il manquait un réel fil conducteur et il était difficile d'avoir une visibilité globale des choses. Le projet de territoire, c'est la réponse à cette problématique. C'est une feuille de route, dressée à court, moyen et long terme, pour orienter les actions de la collectivité dans un même sens. Le projet de territoire est le fruit d'un travail de terrain très important, mené sur près d'un an auprès de tous les acteurs que nous avons pu associer à cette démarche. Nous sommes

allés dans chacune des 44 communes de l'agglomération à la rencontre des Maires, professionnels et responsables d'associations. La démarche a été accueillie avec beaucoup d'enthousiasme et de motivation. Des webinaires ont également été proposés, notamment durant la période covid, sur des thèmes très différents. Il en ressortait systématiquement des choses intéressantes. Sans oublier les habitants qui ont été sollicités par un questionnaire. Nous avons eu à ce titre de nombreux retours, pour certains très qualitatifs, argumentés et pertinents. C'était la confirmation que l'on allait dans le bon sens.

Comment s'est mis en place le projet de territoire pour Moulins Communauté et quel a été votre rôle ?

J'ai suivi ce projet dès le départ et j'ai tout de suite été convaincue de sa pertinence. Dès le début des échanges, on s'est rendu compte qu'il y avait beaucoup de choses à dire et beaucoup de thématiques à aborder. Notre rôle a été d'organiser ces rencontres, de les animer et de récolter les remarques et les avis de chacun. Il a fallu ensuite réaliser

un vrai travail de synthèse, compiler toutes ces données et les retravailler en actions. Nous avons réussi à dégager trois grandes orientations pour un total d'environ 330 actions. Ces différentes actions sont détaillées dans un document disponible au format numérique sur le site Internet de Moulins Communauté (www.agglo-moulins.fr).

Quelles sont les thématiques importantes qui se dégagent ?

En premier lieu, renforcer **l'attractivité et développer des emplois durables en capitalisant sur les atouts du territoire**. Dans les échanges que l'on a eu avec la population, on a pu prendre conscience que ces atouts étaient nombreux, y compris pour les communes rurales qui possèdent parfois quelques perles d'architecture ou de patrimoine insoupçonnées. Notre cadre de vie est reconnu et il nous est même envié, on se

doit de le préserver et d'en faire une force. C'est justement la deuxième grande orientation du projet : **un cadre de vie toujours plus exemplaire et décarbonné dans une dynamique de développement durable et respectueuse des milieux naturels**.

Enfin le troisième grand axe de ce projet ambitieux, c'est **des bourgs et des villes toujours plus dynamique et embellis, au service des habitants et de tous les acteurs du territoire**.

Quelles sont les actions prévues ?

Il est très difficile d'en dégager une plutôt qu'une autre, elles sont toutes importantes et il est important de préciser que sur ces 330 actions, seulement 217 sont des actions menées par Moulins Communauté. Ce n'est pas l'agglomération qui va tout faire mais c'est à nous de créer les synergies et les contacts entre les uns et les autres. C'est pour cela qu'on doit se rapprocher au maximum des communes tout comme des acteurs. Le projet

de territoire a déjà été utilisé dans l'élaboration de plusieurs dispositifs, comme le Schéma de Cohérence Territoriale, le Plan Local de l'Habitat, la reconquête des centres-villes centres-bourgs ou encore le PCAET. Ces dispositifs ont pu prendre cadre dans les orientations déjà définies par le Projet de Territoire.

Quelle est la suite du projet ?

Une première évaluation sera réalisée en 2026 et une autre en 2032. Il faudra veiller à ce que le projet perdure malgré les éventuels changements d'élus et de personnes. Il faudra passer le flambeau car c'est un projet sur le long terme. Et il faut faire en sorte que le travail réalisé soit connu, que les habitants aient conscience de l'importance de ces actions. Pour beaucoup,

l'intercommunalité, c'est une collectivité supplémentaire, pas toujours très lisible. Et pourtant, la collectivité prend en charge des services très importants, comme par exemple l'eau potable et l'assainissement. Ce projet de Territoire, il nous permet de construire le territoire de demain, et de tous aller dans la même direction.



La Foire de Moulines de retour en février 2023

Premier rendez-vous de l'année au calendrier des grandes foires de France, la Foire de Moulines reprend ses habitudes du 3 au 12 février 2023 au Parc Moulines Expo. Pas de thèmes de pays, cette année, mais un max de festivités autour du très célèbre jeu de construction Léo®.

Pendant 10 jours, le parc des expositions de Moulines Communauté accueille près de 250 exposants pour sa traditionnelle « Foirexpo ». L'offre commerciale est large et variée. Elle correspond aux

attentes de notre époque : l'automobile, l'ameublement, l'habitat, la gastronomie, les loisirs, le bien-être et l'écologie. Il y en a pour tous les goûts.

Le lieu où la fête est garantie !

Pour cette année 2023, la Foire se veut animée, festive et conviviale. En journée, des troupes d'artistes sont présentes pour animer les allées. Les après-midis, les équipes du Parc ont conçu un espace dédié aux danses de salons pour les amoureux des thé-dansants. Et, les restaurants, ouverts jusqu'à minuit profiteront des 3 concerts programmés avec en têtes d'affiches : La folie des années 80 avec William de Début de soirée, Cookie Dingler et Jean-Pierre Mader le samedi 4 février, Wazoo le vendredi 10 février et le groupe Abba for ever le samedi 11 février 2023.

Les 3 concerts sont payants. Respectivement 20€, 7€ et 12€. Billetterie en ligne et sur place.



A vos marques. Prêts...Briquez !

Légo®, le plus célèbre jeu de construction du monde est, sans aucun doute, l'attraction majeure de cette édition 2023. En cette période de vacances scolaires, les

visiteurs, petits et grands, de 7 à 107 ans, en famille ou entre amis, peuvent découvrir une exposition et participer à des ateliers de construction.

Du vendredi 3 au dimanche 12 février 2022 de 10h à 19h.
Restaurants ouverts chaque jour le midi et le soir
Parc Moulines Expo - 3, Avenue des Isles, 03000 Avermes
Entrée gratuite

UNASS : La sécurité des personnes au quotidien

Ils sont présents sur bon nombre de manifestations pour veiller à la sécurité de chacun. L'Unass Allier (Union Nationale des Sauveteurs secouristes), basée à Moulines propose également, tout au long de l'année, des ateliers et des formations..

Dans les locaux du quartier des Mariniers à Moulines, la porte de l'UNASS est toujours ouverte. « Nos bénévoles aiment bien se retrouver ici, notamment les jeunes qui passent par chez nous », explique Patricia Castagné, secrétaire et unique salariée de l'association. L'Unass de Moulines accueille plusieurs services civiques « ils sont quatre actuellement », mais également des jeunes bénévoles intégrés au dispositif « Moulines Permis Jeune », où la Ville de Moulines finance 50 % du permis de conduire à condition que le jeune fasse 60 heures de bénévolat dans un organisme de son choix. « Ces jeunes de passage repartent avec une belle expérience. Et parfois, ils choisissent de

poursuivre leur engagement comme bénévole ».

Car il faut du monde pour assurer les 340 postes de secours annuels, et la quinzaine de formations de secouristes réalisées (PSC1 et PSC2), sans oublier les formations aux gestes qui sauvent... Les formations secouristes sont, par ailleurs, gratuites pour les détenteurs du Pass Région. « L'Unass Allier est un peu comme une grande famille, où l'on aime se retrouver, et c'est un état d'esprit que l'on veut conserver ! ».

L'Unass bénéficie d'un agrément pour les Missions de Sécurité Civile délivré par le Ministère de l'Intérieur. Pour en savoir plus :

<https://www.unass-allier.fr>



La nouvelle exposition du CNCS veut faire « danser l'image » !

C'est le Ballet National de Marseille direction (LA)HORDE qui est au cœur de la nouvelle exposition du Centre National du Costume de Scène. « Danser l'image » célèbre 50 ans de pratiques artistiques décloisonnées et dévoile plus de 130 costumes issus de collaboration avec les plus grands couturiers.

L'histoire du Ballet national de Marseille, compagnie créée par Roland Petit en 1972, témoigne dès le départ et sous l'influence de ce chorégraphe ambitieux d'une énergie créative intense et profuse, fondée sur un support de collaborations avec la scène artistique de son époque. Depuis 2019, le Ballet National de Marseille est dirigé par le collectif (LA) HORDE, réunissant trois artistes, Marine Brutti, Jonathan Debrouwer et Arthur Harel, qui placent la danse au cœur de leur pratique pluridisciplinaire et développent des créations chorégraphiques, des films, des performances, des installations avec pour projet de « faire œuvre avec la structure » tout en collaborant avec les plus grands couturiers et designers de mode, comme Yves Saint-Laurent, Hervé Léger, Gianni Versace, Y/Project, Ally Macrae

Costumes, accessoires, dessins et croquis, éléments de décors contemporains, mais aussi photographies, films et vidéos des captations et répétitions, programmes, affiches, livres, distributions... forment un ensemble de traces tangibles de la

vie qui fabriquent le Ballet National de Marseille et en produisent l'image.

À travers ce corpus, c'est le témoignage et les créations de l'ensemble des contributeurs, auteurs et collaborateurs qui s'énoncent : directeurs chorégraphes, danseurs, administrateurs, répétiteurs, costumiers, habilleurs, techniciens... artistes et créateurs de mode qui ont donné au Ballet toute sa singularité extatique.

Aujourd'hui, le ballet, par ce choix radical d'une direction d'artistes, continue d'être le laboratoire qu'il a été pour l'expérience visuelle du geste dansé, hybridé des cultures matérielles exogènes. Cette exposition présente, sans exhaustivité, la suite constellée des personnalités qui ont fait et font la nature, sinon l'identité du patrimoine du Ballet National de Marseille, et dont le costume est le centre de gravité, revisité dans cette exposition par le regard prospectif de la direction de (LA)HORDE. « *[Nous avons] souvent eu l'occasion de présenter notre travail performatif et nos films dans des espaces de musée, et nous sommes à la fois très honorés et excités d'avoir*

imaginé un écrin qui pourra accueillir les histoires et les œuvres qui ont traversé l'institution que nous dirigeons aujourd'hui », explique la compagnie.

D'un casino à un vestiaire étrange, d'une scène de bataille à la reconstitution d'une scène déjantée, la dimension cinématographique est au cœur de la scénographie de cette nouvelle exposition. Co-conçue par (LA)HORDE en collaboration avec Julien Peissel et le commissaire Mathieu Buard, la scénographie joue entre la dimension spectaculaire d'une reconstitution et l'esprit du musée. Entrée théâtre et archive, les costumes tracent le récit multiple du Ballet National de Marseille.



Une nouvelle exposition au musée de l'illustration

« L'échappée belle » est consacrée à Michelle Daufresne, qui a fait une donation remarquable au musée avec plus de 1000 planches originales, liées à la réalisation d'une quarantaine d'ouvrages, avec des esquisses, des maquettes... au Musée de l'illustration Jeunesse (MIJ) en 2019. Artiste complète, illustratrice, sculptrice, peintre, autrice, sensible, rieuse et libre de ton, elle a commencé sa carrière en 1950 et n'a jamais cessé, depuis, de créer.

Sa bibliographie témoigne de son goût pour la liberté de style et d'expression, d'un éditeur à l'autre, passant de la Semaine de Suzette au Père Castor, du Cerf aux éditions des Femmes, de Syros Alternatives au Seuil... et retrace à la fois son cheminement personnel, artistique, et un peu de l'histoire du livre jeunesse. L'œuvre de Michelle Daufresne lui ressemble : élégamment libre, alliant le sourire et la gravité, la fantaisie et l'altruisme.

Jusqu'au 5 mars 2023.
Tarif d'entrée : 5 € le tarif adulte,
3 € tarif réduit (16-25).
Gratuit pour les moins de 16 ans.

Musée de l'illustration Jeunesse
26 rue Voltaire à Moulins.

Du mardi au samedi entre 10h et midi
et entre 14h et 18h et le dimanche
et jours fériés, entre 14h et 18h.
Fermé le lundi.



Thiel-sur-Acolin

Du côté de

Du côté de

Chevagnes



Le maire a passé la main

Comme il l'avait annoncé au moment de prendre les commandes de la municipalité pour un second mandat en 2020, Daniel Marchand a décidé de passer la main. Au conseil municipal depuis 1995, il avait été élu maire de 2014 à 2020 avant d'être réélu. C'est Catherine Provost, 58 ans, élue au conseil municipal depuis 2014 et première adjointe, qui prend la suite, avec Philippe Biron (1^{er} adjoint), Yolande Vaniembourg (2^e adjoint), Grégory Dudon (3^e adjoint) et Odriel Duret (4^e adjoint).

Ils se sont mobilisés pour Octobre Rose

L'équipe de la boulangerie-pâtisserie « Le Fournil de Jean » a participé à une opération caritative à l'occasion d'Octobre Rose. Des meringues et des biscuits ont été vendus à l'initiative de la première « Zumba rose » organisée à Lusigny et l'action s'est poursuivie dans la boutique durant tout le mois d'octobre. Une partie des bénéfices réalisés a été reversée au profit de la Ligue contre le cancer Allier. Fondée par la famille Bertoux en 1953, la boulangerie a été reprise en juillet 2022 par Valentin Avignon et sa compagne Estelle Durand.



Le Veurdre

Du côté de

Du côté de

Neuilly-le-Réal



Un nouvel Institut de Beauté a ouvert ses portes

« Cleama Beauté » c'est le nom du nouvel institut de beauté qui a ouvert ses portes sur la commune du Veurdre en novembre dernier. L'établissement est porté par Céline Ray, originaire de Saint-Léopardin-d'Augy, et accompagné par la municipalité qui a participé à la rénovation des locaux. L'institut propose épilations, maquillage, ongles et différents soins (visage, corps ou bien-être) mais également la vente de produits de beauté et accessoires divers. Ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30 et le samedi de 9h à 12h
Rens. : 04 70 67 88 84.

Le festival Oskar Bo'Réal se prépare pour l'été

En septembre, une journée festive avait été organisée, en prévision de l'organisation d'un festival le 1er juillet 2023. C'est la nouvelle association « Les Amis d'Oskar » qui est aux commandes de cette initiative et le nom de « Oskar Bo'Réal » a été choisi pour cet événement musical. L'objectif : réunir une programmation éclectique en proposant également une animation musicale pour les enfants. Programme complet à venir très bientôt !

Vous aussi,
enrichissez cette rubrique
en nous contactant sur :
communication@agglo-moulins.fr



Paroles d'élus

Communauté d'avenir avec Pierre-André Périssol

Notre engagement en faveur de l'avenir de notre territoire est plus que jamais d'actualité.

En effet, en octobre dernier, le projet de territoire de Moulins Communauté, nommé « Ambition 2040 » a été approuvé en conseil communautaire.

Ce document regroupe les enjeux et les objectifs de notre territoire à l'horizon 2040, il s'avère donc déterminant pour l'avenir de ce dernier et pour ses habitants.

Lancé au début de l'année 2021, ce grand projet a nécessité un large travail de concertation et de réflexion, qui a mobilisé de nombreux élus, habitants et partenaires. Nous sommes fiers du travail réalisé dans le cadre de l'élaboration de ce document structurant.

Nous devons désormais nous appuyer sur cette feuille de route pour faire perdurer l'attractivité de notre territoire, garantir une belle qualité de vie à tous les habitants de l'agglomération, assurer et développer les services qui sont mis à leur disposition.

Nous nous engageons à faire de Moulins Communauté une agglomération toujours plus dynamique, dotée d'une véritable vision sur les enjeux d'avenir.

Notre dynamisme se concrétise dans des actions fortes comme l'accueil d'une arrivée d'étape du prochain Tour de France, le 12 juillet 2023. Nul doute que cet événement apportera un beau coup de projecteur à notre territoire.

Le Tour de France est suivi dans plus de 190 pays, et notre participation engendrera d'importantes retombées pour Moulins Communauté, tant en termes d'audimat que de retombées économiques, tout particulièrement celles liées au tourisme. Cela présage une belle année, notamment pour les acteurs de l'hôtellerie-restauration présents dans l'agglomération.

Dès à présent, nous mettons tout en œuvre pour l'avenir de Moulins Communauté.

Groupe PS et apparentés

Notre territoire se désenclave progressivement avec l'ouverture récente de l'A79, le 2ème pont avec ses accès à l'automne 2023 et la finalisation – promise par l'Etat - de la déviation RN7 à hauteur de Trévol et Bessay. L'état doit maintenant s'engager rapidement pour que la ligne Clermont-Paris soit enfin modernisée afin d'inciter à l'usage du train et répondre aux demandes légitimes des usagers.

Nous nous engageons afin que la mobilité soit une priorité à travers un plan ambitieux de déplacement vélo en cœur urbain comprenant des liaisons à destination de nos communes rurales. Il est également nécessaire d'envisager une gratuité totale ou partielle du transport en bus. Ces actions doivent contribuer à décarboner les pratiques d'un maximum de nos concitoyens. Nous devons aussi nous engager à un développement plus fort d'énergie renouvelable et décarbonée sur tout notre territoire.

Après les collectivités et les entreprises, nos concitoyens vont subir – après le gaz - une forte augmentation de l'électricité en ce début d'année. Nous demandons une régulation du marché et la fin de l'alignement du prix de l'électricité sur celui du gaz afin de protéger tous nos concitoyens et en particulier les plus fragiles qui sont encore plus impactés par l'inflation.

Cette solidarité n'apparaît malheureusement pas dans le plan de loi de finances 2023 du gouvernement qui au contraire confirme l'abandon par Macron des services publics, éducation, santé, justice,...

En ce début d'année, notre groupe souhaite à toutes et tous que 2023 soit plus apaisée et que les peuples qui à travers le monde subissent la tyrannie et l'oppression puissent retrouver le chemin de la paix et de la liberté.

Groupe de la Gauche démocrate et écologique

Les habitants de notre communauté d'agglomération sont confrontés, comme partout ailleurs, à des difficultés croissantes en matière de pouvoir d'achat avec les augmentations importantes sur les carburants, les fluides ou l'alimentation. L'emploi et l'attractivité de notre territoire restent des enjeux importants qui méritent des politiques ambitieuses et innovantes. Elles doivent s'inscrire dans une recherche constante d'amélioration de notre environnement qui ne peut être bradé contre quelques promesses bien souvent non atteintes.

C'est tout un projet politique de développement qui devra émerger en 2023. Certes, nous avons construit un projet de territoire comportant de nombreux points d'appui mais il faudra aller plus vite et plus loin.

L'aménagement des zones d'activité sera décisif pour l'emploi. Le développement des mobilités sur tout le territoire devra être au cœur de nos préoccupations afin de favoriser les déplacements de toutes et tous, quelque soit son lieu d'habitation. Les grands projets et grands équipements devront être mieux répartis sur notre territoire communautaire afin d'assumer enfin le périmètre de Moulins communauté, considérant que nos 44 communes sont une véritable richesse.

Cette année 2023 que nous souhaitons la meilleure pour nos concitoyens sera une année de tous les défis que les élus de notre groupe relèveront avec sérieux et ambition, au plus près des communes et de leurs habitants.

Une nouvelle ligne de bus jusqu'aux Petits Vernats

Dès janvier 2023, la nouvelle ligne J des bus Aléo propose une desserte depuis la gare SNCF, en centre-ville de Moulins jusqu'à la zone d'activité des Petits Vernats, sur la commune d'Avermes.

Il est désormais possible de rejoindre le quartier Ravard situé à la frontière des communes d'Avermes et de Trévol, en utilisant les bus de l'agglomération !

Un premier service de transports avait été supprimé en 2016, d'un commun accord entre les communes concernées et Moulins Communauté, faute de fréquentation. Les riverains du quartier des Ravards ont, depuis, sollicité les communes d'Avermes et de Trévol ainsi que Moulins Communauté pour demander une remise en service d'un réseau de transports.

En parallèle, le développement de la Zone d'Activité (Z.A.) des Petits Vernats et l'arrivée de nouveaux salariés incitent Moulins Communauté à répondre favorablement à cette demande. Cette ligne sera opérationnelle dès le 2 janvier, du lundi au vendredi en période scolaire.

Elle desservira les établissements scolaires du secteur de ces deux communes et elle desservira également un maximum de population pour se rendre sur la Z.A. des Petits Vernats, avec des correspondances possibles à la gare SNCF et place Jean Moulin. Au total, 7 nouveaux points d'arrêts sont desservis.

Desserte : Ravard (arrêts Les Gourlines, Le Petit Clocher, Foyer des Alouettes, Les Alouettes, Chemin de Ravard, Maltrait) et de la Z.A. des Petits Vernats (nouveau arrêt Petits Vernats) du lundi au vendredi en période scolaire, avec 2 aller-retours le matin et deux aller-retours le soir ainsi qu'un aller-retour le mercredi midi, afin de rejoindre le centre-ville de Moulins (dont collège Charles Peguy, lycée Banville, collège Anne de Beaujeu - Médiathèque, Gare SNCF) en passant par Avermes.



La mise en place de ce nouveau service représente un coût, pour la collectivité, de 80 750 €.

Retrouvez le tracé et les horaires de cette nouvelle ligne J sur le site Internet www.moulins-bus.com



NUMÉROS UTILES

MOULINS COMMUNAUTÉ

8 place Maréchal de Lattre de Tassigny
CS 61625 - 03016 Moulins Cedex
04 70 48 54 54 - F. 04 70 48 54 49
www.agglo-moulins.fr

EAU ET ASSAINISSEMENT

04 70 48 54 60

N° d'urgence eau et assainissement

T. 06 08 83 16 07 (hors horaires bureau)

CENTRE AQUALUDIQUE L'OVIVE

Rue Félix Mathé - 03000 Moulins
04 70 34 04 05

SALLE « LA RIBAMBELLE »

03230 Lusigny

STADE D'ATHLÉTISME

Rue Félix Mathé - 03000 Moulins
04 70 34 24 99

COMPLEXE DE LA RAQUETTE

Zone de Millepertuis - 03400 Yzeure
04 70 34 04 05

PÔLE D'ÉDUCATION

ET DE PRÉVENTION ROUTIÈRE
Avenue des Isles - 03000 Avermes
04 70 47 02 14

ÉCOLE DE MUSIQUE

5 place Maréchal de Lattre de Tassigny
03000 Moulins
04 70 44 09 99

MÉDIATHÈQUE MOULINS

8 place Maréchal de Lattre de Tassigny
03000 Moulins
04 43 51 00 00

MÉDIATHÈQUE LURCY-LÉVIS

72 boulevard Gambetta
03320 Lurcy Lévis
04 70 67 62 33

BOUTIQUE ALÉO

Place Jean Moulin - 03000 Moulins
04 70 20 23 74 - www.moulins-bus.com
Aléo à la demande et PMR :
04 73 60 41 60

ESPACE PATRIMOINE

83 rue d'Allier - 03000 Moulins
04 70 48 01 36

PARC MOULINS EXPO

Avenue des Isles - 03000 Avermes
04 70 20 19 15

CIAS

Sésame, 1/3 rue Berthelot
03000 Moulins
04 70 48 54 93 ou 04 70 48 54 59

SICTOM NORD ALLIER

RD 779 - Lieu-dit « Prends-y Garde »
03230 Chézy - 04 70 46 77 19
www.sictomnordallier.fr

OFFICE DE TOURISME DE MOULINS ET SA RÉGION

11 rue François Péron
BP 641 - 03006 Moulins Cedex
04 70 44 14 14
www.moulins-tourisme.com

On sort ce soir ?

Ensemble sélectionne pour vous le meilleur des sorties du trimestre.

#SPECTACLE

Cendrillon par le Grand Ballet de Kiev
Mer. 11 janvier à 20h30
au Théâtre (Moulines)



L'un des plus beaux ballets classiques, dans l'univers merveilleux de ce conte de fées qui a bercé notre enfance, interprété par le Grand Ballet

de Kiev... C'est un événement à ne pas manquer ! Emblématique du répertoire classique, ce ballet en trois actes, sur l'envoutante musique de Prokofiev, garde tout son pouvoir d'enchantement. Quant au Grand Ballet de Kiev La beauté et la perfection de ses performances est reconnue dans le monde entier.

Tarif de 10 à 35 €.

#HUMOUR

Concerto pour deux clowns
Mar. 28 février à 20h30
à Yzeurespace (Yzeure)



Au son de Vivaldi, Strauss ou encore Bach, on se dit que ces clowns sont avant tout des musiciens, ou bien l'inverse... Finalement, on ne

sait plus. Mime, acrobaties, musique et quelques mots à peine, les Rois Vagabonds parlent pourtant un langage universel. Qu'on soit vieux philosophe ou petit enfant, on est surpris, on s'émerveille, on rit, on est ému... Grandiose !

Tarif de 10 à 24 €.

#EXPOSITION

Tête en vrac de Jean-Marc Borot
À partir du 13 janvier

La Passerelle (Avermes)



Après quelques expériences professionnelles dans l'infographie, le graphisme et la création web, Jean-Marc Borot est revenu à ce qui

le motivait vraiment, depuis toujours : le dessin et plus précisément la caricature. Il aime dessiner des « tronches » depuis ses plus jeunes années et cette exposition présentée à Avermes comptera, sans nul doute, son lot de personnalités passées sous le trait facétieux de cet artiste de talent.

Entrée gratuite.

#MUSIQUE

Muddy Gurdy
Jeu. 2 mars à 20h30
à Isléa (Avermes)



Une chanteuse guitariste, un percussionniste spécialiste des rythmes latinos, un joueur de vielle à roue expert des musiques

traditionnelles du centre de la France : à priori, ces trois-là n'auraient jamais dû se rencontrer. Et pourtant... Cela s'est passé et le fruit de ces croisements est un blues transcendé, hypnotique. Muddy Gurdy conte des histoires de correspondances, entre des territoires, des paysages, des époques, des lieux et des hommes.

Tarif unique 9 €.

#THÉÂTRE

Comme il vous plaira
Ven. 24 février à 20h30
au Théâtre (Moulines)



Dans cette nouvelle traduction, moderne et enlevée, de la comédie de Shakespeare se mêlent aventure, amour, désir,

amitié, passion, jalousie dans la nature sauvage... Des quiproquos en musique créent un cocktail détonant pour éclater de rire sur fond de forêt « en-chantée ». L'exceptionnelle Barbara Schultz, dirigée par Léna Bréban, talentueuse metteuse en scène, incarne un des plus beaux rôles du répertoire.

Tarif de 15 à 45 €.

#HUMOUR

Please Stand-up avec Nicole Ferroni et son trio d'humoristes
Ven. 17 mars à 20h30
à Yzeurespace (Yzeure)



Un quatuor d'humoristes pour une soirée 100 % rire ! Après avoir enchanté Yzeurespace il y a quelques années, la brillante

Nicole Ferroni revient en bonne compagnie, avec des artistes de talents. Chroniqueuses, comédiennes, auteures, mais surtout humoristes, elles alterneront, seules en scène et sketches chorales inédits écrits pour l'occasion. « Please stand up », c'est déjà plus d'une centaine de représentations à travers la France. N'hésitez plus !

Tarif de 10 à 26 €.

Suivez toute l'actualité du territoire sur www.agglo-moulines.fr



GRANDE EXPO
DE BRIQUES

LEGO®



3-12 FÉVRIER

FOIRE
MOULINS

PARC EXPO

CONCERTS

LA FOLIE DES ANNÉES 80
ABBA FOR EVER
WAZOO



© istock.com



PARC
MOULINS
EXPO

PARC DES EXPOSITIONS
DE MOULINS COMMUNAUTÉ

www.foiredemoulins.fr